



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (CLF)

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Soumis au Secrétariat général le 31 juillet 2026

Mandat du Conseil de la langue française

Le Conseil de la langue française (CLF) de l'Université de Moncton a pour mandat de promouvoir, de protéger et de valoriser la langue française au sein de la communauté universitaire. Conformément à ce mandat, le Conseil veille au respect et à l'application de la politique linguistique, propose des normes et des modifications adaptées aux besoins institutionnels, supervise leur mise en œuvre, conseille les instances décisionnelles sur les questions liées au français et encourage son enrichissement ainsi que sa diffusion dans la vie universitaire et culturelle. L'objectif du Conseil est de favoriser un environnement francophone dynamique et inclusif.

Le présent rapport fait le bilan des activités du Conseil de la langue française pour l'année universitaire 2025-2026.

I. Attributions, fonctionnement et composition

Attributions

1. Le Conseil de la langue française soumet des recommandations au Sénat en ce qui concerne :
 - a) les objectifs à atteindre en matière de connaissance et de perfectionnement de la langue française dans les divers secteurs de l'Université ;
 - b) les activités de protection et de promotion de la langue française ;
 - c) les modifications à la politique et aux normes linguistiques.
2. Le Conseil de la langue française est responsable de l'application de la *Politique linguistique de l'Université*.

Fonctionnement

1. Le Conseil de la langue française tient au moins quatre réunions ordinaires par année.
2. Le Conseil s'assure que ses activités contribuent à la réalisation des objectifs de la Stratégie et répondent aux exigences du Sénat, auquel il rend compte de ses activités par le dépôt d'un rapport annuel.

Composition

Le Conseil comprend treize membres :

- a) une doyenne ou un doyen nommé-e par la ou le VRER ;
- b) une ou un membre du corps professoral membre du Sénat, élu-e par le Sénat, et cinq autres membres du corps professoral élu-es par les associations professorales, dont deux par campus, soit six au total ;
- c) une ou un bibliothécaire élu-e par les associations professorales ;

- d) une représentante ou un représentant des services de soutien académiques nommé·e par la ou le VRER ;
- e) trois personnes étudiantes représentant chaque campus, choisies par les associations étudiantes ;
- f) une personne étudiante de cycles supérieurs, choisie par la FÉCUM.

La durée du mandat des membres nommé·es est de trois ans, alors que celle du mandat des représentantes ou représentants des personnes étudiantes est d'un an.

Pour l'année 2025-2026, la composition du Conseil de la langue française se présente ainsi :

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PÉRIODE D'EXERCICE
Labelle Westin-Eastaugh, Érik	Doyen	Nommé par le VRER 2023-10 à 2026-06
LeBlanc, Mélanie	Professeure membre du Sénat	Élue par le Sénat 2024-08 à 2027-06
Doiron, Norma	Professeure du campus de Moncton	Élue par l'ABPPUM 2025-07 à 2028-06
Létourneau, Cynthia (vice-présidente à compter du 2025-10)	Professeure du campus de Moncton	Élue par l'ABPPUM 2023-10 à 2026-06
Roussy, Geneviève	Professeure du campus d'Edmundston	Élue par l'APPUMCE 2052-11 à 2028-11
Trudel, Éric (vice-président jusqu'au 2025-10) (président à compter du 2025-10)	Professeur du campus d'Edmundston	Élu par l'APPUMCE 2023-10 à 2026-06
Shafiei, Anahita (présidente jusqu'au 2025-08)	Représentante des services de soutien académiques	Nommée par le VRER 2023-10 à 2025-08
Potvin-Lajoie, Marilou	Représentante des services de soutien académiques	Nommée par le VRER 2025-10 à 2028-06
Boucher, Carole	Professeure du campus de Shippagan	Élue par l'APPUMCS 2023-09 à 2026-06
Ferron, Andrée Mélissa	Professeure du campus de Shippagan	Élue par l'APPUMCS 2023-10 à 2026-06
Harper, Marc	Bibliothécaire	Élu par l'ABPPUM 2023-10 à 2026-06
Snider, Alexandra	Personne étudiante de cycles supérieurs Campus de Moncton	Choisie par la FÉCUM 2025-05 à 2026-04
Delice, Withstanley	Personne étudiante Campus d'Edmundston	Choisi par l'AGÉÉUMCE 2025-08 à 2026-04
Backoussou, Gloria	Personne étudiante Campus de Moncton	Choisie par la FÉCUM 2025-08 à 2026-04
Haché, Valérie	Personne étudiante Campus de Shippagan	Choisie par l'AÉUMCS 2025-09 à 2026-04
Savoie, Ginette	Membre du personnel du VRAEAP - à titre de secrétaire du Conseil	D'office

II. Bilan de l'année 2025-2026

Calendrier des réunions

Bien que le règlement exige quatre réunions annuelles, le Conseil en a tenu cinq en 2025-2026 :

- 6 octobre 2025
- 8 décembre 2025
- 3 février 2026
- 30 mars 2026
- 19 mai 2026

À cela se sont ajoutées de nombreuses réunions des sous-comités du Conseil, qui ont contribué à la réalisation de différents dossiers et activités liés au mandat du CLF.

Principaux sous-comités du CLF et nombre de réunions

- Sous-comité de la planification stratégique (sept réunions)
- Sous-comité d'organisation de la *Grande Dictée de l'Acadie* (sept réunions)
- Sous-comité de développement d'un guide de rédaction inclusive (six réunions)
- Sous-comité des chroniques linguistiques (deux réunions)

Activités de l'année 2025-2026

1. Grande Dictée de l'Acadie

Le Conseil a tenu, pour la première fois en sept ans, la Grande Dictée de l'Acadie. Celle-ci a eu lieu le 22 mars 2026 et a connu un franc succès en attirant près d'une centaine de personnes participantes sur les trois campus. L'évènement a compté une part presque égale de personnes étudiantes et de personnes du grand public. Un total d'environ 4500 \$ a été remis en prix dans différentes catégories (junior, grand public, meilleure copie étudiante, prix de participation), sous forme d'argent, de bourse, de chèques-cadeaux ou de livres. Plusieurs commanditaires ont contribué à l'activité : l'Université de Moncton; UNI; l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (APPUMCE); l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (APPUMCS); Acfas-Acadie; le ministère de la Langue française du Gouvernement du Québec; et le Consulat de France à Moncton et Halifax.

Le texte de la dictée a été rédigé par l'autrice Fernande Chouinard, de la Péninsule acadienne.

Fort du succès de l'édition 2026 de la Grande Dictée de l'Acadie, le Conseil s'affaire déjà à la prochaine édition.

2. Planification stratégique

Comme suite aux discussions tenues en juin 2025 avec l'équipe de direction et aux différentes rencontres avec celle-ci au cours de l'année 2025-2026, le sous-comité de la planification stratégique a axé son travail sur la priorisation de certaines recommandations issues des *Journées de réflexion sur la langue française* tenues en 2022, en s'alignant sur l'objectif-phare d'améliorer les compétences langagières des personnes étudiantes à l'oral et à l'écrit. Un plan d'actions et de livrables sur trois ans a été préparé en vue d'intervenir dans trois vastes chantiers : la formation linguistique obligatoire (FRAN) et la formation linguistique spécifique des programmes en éducation; le développement d'un guide de rédaction inclusive et la mise à jour de la *Politique sur la féminisation*; et la littératie à tous les niveaux d'éducation au Nouveau-Brunswick. En 2026-2027, le sous-comité poursuivra son travail pour faire progresser les dossiers prévus au plan.

3. Développement d'un guide de rédaction inclusive

Au courant de l'année 2025-2026, le sous-comité a réuni un panel consultatif externe composé d'une quinzaine de personnes représentant les différents services et facultés de l'Université. Il a analysé une vingtaine de guides de rédaction inclusive existants. Il a enfin conçu et diffusé un sondage adressé à la communauté universitaire (environ 400 personnes répondantes). Ces différentes approches ont permis de dégager les attentes de différents publics relativement au contenu du futur guide de rédaction inclusive et de mieux définir les pratiques d'écriture qui y seront présentées. La conception du guide est prévue à l'automne 2026.

4. Politique linguistique révisée et atelier sur l'application des normes linguistiques

La *Politique linguistique de l'Université* ayant fait l'objet d'une révision systématique pendant l'année 2024-2025, le Conseil a, le 26 août 2025, offert un atelier sur l'application des normes linguistiques dans le cadre des Rendez-vous pédagogiques du Centre d'excellence en pédagogie (titre de l'atelier : « Évaluation du français dans les disciplines et application du barème pour la correction des travaux écrits (règlement 8.6.8.3) »).

5. Infolettres semestrielles du CLF

Deux infolettres du CLF ont été diffusées, soit une première à la session d'automne 2025 et une seconde à la session d'hiver 2026, permettant d'informer régulièrement la communauté universitaire des activités, projets et ressources liés à la langue française.

III. Perspectives pour 2026-2027

Plusieurs dossiers majeurs occuperont le Conseil durant l'année 2026-2027 :

- la poursuite du plan d'actions et de livrables de la planification stratégique;
- l'organisation de la prochaine édition de la Grande Dictée de l'Acadie;
- la conception et la diffusion d'un guide de rédaction inclusive;
- la relance des chroniques linguistiques selon une formule actualisée.

IV. Conclusion

Au cours de l'année 2025-2026, le Conseil de la langue française a connu une transition de présidence, des départs de membres de longue date, l'arrivée de nouveaux membres et des dossiers majeurs à traiter. Face à ces défis variés, le Conseil a démontré sa faculté d'adaptation et sa détermination à remplir sa mission.

En 2026-2027, le Conseil s'engage à poursuivre ses efforts pour accomplir cette mission et à collaborer avec toutes les instances universitaires pour atteindre les cibles de la Stratégie.

Fait à Edmundston, le 31 juillet 2026



Éric Trudel

Président

Conseil de la langue française (CLF)

Université de Moncton